



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 16

DATE : Jeudi 22 février 2018

19 h à 22 h

Salle Jean-Guy Senécal

100, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

CHARPENTIER-BLANCHETTE, Éloïse, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire

GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes

HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont

PARADIS, François, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire (*en conférence vidéo*)

ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne

MOREL, Bernard, directeur, Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

MIMEE, Hugo, coordonnateur

Est absente :

LOCHOU-BERTHIAUME, Catherine, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire

1) Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 16^e rencontre du comité.
- L'ordre du jour est ajusté.

2) Historique du dossier de la zone A-16 – Validation de la ligne du temps

- Les informations sont bonifiées afin de compléter l'historique.

3) Ajustements proposés - modalités de fonctionnement du comité

Des modifications mineures sont apportées aux modalités de fonctionnement du comité afin notamment de refléter la composition citoyenne actuelle sur le comité.

4) Suivis des partenaires

Ville de Mont-Saint-Hilaire

- Une rencontre entre les conseils municipaux de Mont-Saint-Hilaire et d'Otterburn Park est prévue le 26 mars. Parmi les sujets qui seront abordés, mentionnons entre autres : la circulation, les Quatre-Terres, l'aménagement du territoire, etc.

Comité des citoyens de la zone A-16

- Rien à signaler

5) Adoption des comptes rendus des rencontres 14 et 15

- Nouveaux ajustements demandés au compte rendu de la rencontre no 14 (30 août 2017)
- Adoption du compte rendu révisé de la rencontre no 15 (8 février 2018) en apportant des modifications mineures

6) Séquence d'analyse détaillée des 3 scénarios

Les membres du comité élaborent une séquence préliminaire d'analyse des 3 scénarios et de réalisation des études et inventaires pour la période 2018-2019. Les discussions font notamment état que :

- la question de la régionalisation de la densité doit être abordée de façon prioritaire;
- il est toutefois requis de bien analyser le rapport du groupe de travail de la CMM sur les Montérégiennes avant de discuter de régionalisation de la densité;
- qu'en cours d'analyse des scénarios, un ou des scénarios hybrides pourraient apparaître fort pertinents;
- le scénario « Développement » doit être traité avant le scénario « Acquisition » puisque la réalisation d'une éventuelle étude sur la valeur marchande des propriétés doit pouvoir s'appuyer sur les bases d'un scénario de développement concret;
- d'autres études que celles mentionnées lors des rencontres précédentes sont également possibles, à savoir :
 - Étude de caractérisation environnementale
 - Étude fiscale – impacts de la taxation dans le contexte d'un scénario impliquant de l'acquisition
 - Étude d'impact environnemental d'un scénario impliquant du développement

7) Étude sur les paysages culturels patrimoniaux

- Un devis doit être préparé afin de pouvoir faire réaliser cette étude.
- Il est décidé qu'un sous-groupe du comité composé de MM. Louis Toner, Jean-Yves Héroux et Bernard Morel se rencontrera afin de préparer la description du mandat.
- L'étude à venir permettra d'obtenir un portrait actuel de la situation qui aidera par la suite à l'identification de la voie à suivre afin de viser l'obtention des statuts suivants :
 - Reconnaissance d'un statut de paysage humanisé (Loi sur la conservation du patrimoine naturel)
 - Désignation de paysages culturels patrimoniaux (Loi sur le patrimoine culturel)
 - Citation d'un site du patrimoine (Loi sur le patrimoine culturel)
- Lors de la prochaine rencontre, les membres passeront en revue ces différentes options offertes par les lois du Québec.

8) Étude sur la circulation

- Non débutée.
- On s'interroge toutefois sur la possibilité d'utiliser le « big data » pour obtenir des informations utiles. En 2018, plusieurs possibilités sont fort probablement à notre portée.

9) Suivi - Rencontres d'invités

Des démarches ont été entreprises afin de rencontrer les représentants des organismes et association suivants :

- Tourisme Vallée-du-Richelieu / CLD
- Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée-du-Richelieu (CCIVR)
- Association des pomiculteurs
- Tourisme Montérégie

Advenant qu'il ne soit pas possible de recevoir les invités lors d'une rencontre normale du comité, d'autres dates seront proposées et la rencontre pourra avoir lieu si la moitié des membres du comité sont disponibles.

10) Communications

- Un plan de communication pour le CAZA-16 sera préparé.
- Le statut des zones concernées sera communiqué de façon régulière afin que la population soit bien informée.
- Prévoir des communications fréquentes, notamment via les différents outils de communications de la ville.
- Un sondage en ligne sera élaboré afin d'interroger la population sur différents sujets relatifs aux travaux du CAZA-16, notamment afin de s'assurer que les travaux du comité couvrent tous les aspects nécessaires.

11) Documentation

- Une revue de la documentation disponible sur le site web du CAZA-16 et sur le dossier Google Drive est effectuée.

12) Identifier les faits saillants de la rencontre

- Les membres identifient les faits saillants à diffuser.

13) Varia

- PPU – Quatre-Terres, ville d'Otterburn Park (2009; 2015)

Suivis à effectuer

- Au moment opportun, mentionner aux ministres de la Culture et des Communications (MCC) et de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) que la Ville de Mont-Saint-Hilaire est en cours de réalisation d'une étude sur les paysages culturels patrimoniaux (élus);
- Prendre connaissance du dossier d'Arvida qui souhaite obtenir une reconnaissance patrimoniale (tous);

- Vérifier s'il existe des lois similaires (patrimoine culturel, conservation du patrimoine naturel) au niveau fédéral (C. Charron);
- Planifier un exercice de cartographie des parties prenantes pour chacun des 3 scénarios à l'étude (H. Mimee).

Hugo Mimee
Coordonnateur du comité